



Rachat de parts entre freres et soeurs

Par **persenty_old**, le **18/11/2007** à **23:25**

Bonjour, rnapres accord téléphonique, j'ai proposé de racheter a mes freres et soeurs (que je ne connaissaient pas) leur part de la voiture de mon pere décédé. ils m'ont dit qu'ils ne signeraient les papiers que lorsque j'aurais fait le cheque (mon pere les a abandonné la naissance sans jamais s'occuper d'eux : ils sont donc mefiants)J'ai envoyé les cheques et les certificats de cession prerenplis pour leur facilité la tache et maintenant qu'ils ont l'argent ils refusent de me renvoyer les papiers. Que faire ? Merci